

Séances d'information et de consultation publiques



Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que nous vous invitons à une séance d'information et de consultation sur le projet éolien communautaire de la MRC de Rivière-du-Loup. Cette séance, sous forme de portes ouvertes, sera l'occasion pour nous de vous présenter cet important projet et d'échanger avec vous. Le personnel d'Innergex Énergie renouvelable sera également sur place pour répondre à vos questions.

Nous vous attendons en grand nombre le 26 avril prochain, entre 18h30 et 21h00, à la salle paroissiale, située au 3 rue du Parc, à Saint-Paul-de-la-Croix.

Le conseil des maires de la MRC de Rivière-du-Loup



Séances publiques d'information et de consultation Projets de développement éolien communautaires

La MRC de Rivière-du-Loup et son partenaire d'affaires, la compagnie Innergex Énergie renouvelable inc., invitent la population de la MRC de Rivière-du-Loup à venir s'informer sur les 2 projets de parcs éoliens communautaires actuellement à l'étude à Saint-Paul-de-la-Croix et Saint-Épiphane, ainsi qu'à Saint-Antonin. Deux séances d'information et de consultation, sous forme de portes ouvertes, se tiendront selon les coordonnées suivantes :

Date : Lundi le 26 avril 2010
Heure : 18 h 30 à 21 h 00
Lieu : Salle paroissiale
3 rue du Parc
Saint-Paul-de-la-Croix

Mardi le 27 avril 2010
18 h 30 à 21 h 00
Centre sportif
21, rue Pelletier
Saint-Antonin

Lors de ces deux soirées portes ouvertes, des représentants de la MRC ainsi que le personnel d'Innergex Énergie renouvelable seront là pour répondre aux questions du public et échanger avec lui sur ces importants projets de développement. Citoyens et citoyennes de toute la MRC de Rivière-du-Loup sont donc attendus en grand nombre.

Michel Lagacé
Préfet
MRC de Rivière-du-Loup

Julie Boudreau
Directrice, Affaires publiques
Innergex Énergie renouvelable inc.



Séance d'information et consultation

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que nous vous invitons à une séance d'information et de consultation sur le projet éolien communautaire Viger-Denonville. Cette séance, sous forme de **portes ouvertes**, sera l'occasion pour nous de vous transmettre de l'information et d'échanger avec vous sur le projet. Le personnel d'Innergex sera également sur place pour répondre à vos questions.

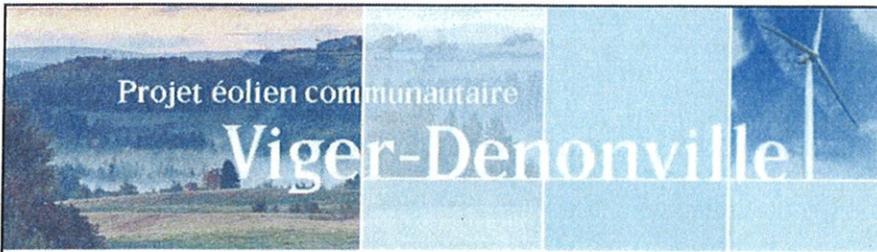
Afin de permettre à tous de participer à cette activité, deux séances d'information et de consultation se tiendront selon les coordonnées suivantes :

Date :	Mercredi le 11 mai 2011	Jeudi le 12 mai 2011
Heure :	de 19h00 à 21h30	de 19h00 à 21h30
Lieu :	Salle paroissiale 3, rue du Parc Saint-Paul-de-la-Croix	Salle des loisirs 290, rue Sirois Saint-Épiphane

Le conseil de la MRC de Rivière-du-Loup



INNERGEX



Info - Demande
Saint-Laurent Portage

Séance d'information et de consultation

La MRC de Rivière-du-Loup vous invite à deux séances d'information et de consultation sur le projet éolien communautaire Viger-Denonville. Ces séances, sous forme de portes ouvertes, seront l'occasion pour nous de vous transmettre de l'information et d'échanger avec vous sur le projet. Le personnel d'Innergex sera également sur place pour répondre à vos questions.

Date :	Mercredi le 11 mai 2011	Jeudi le 12 mai 2011
Heure :	de 19h00 à 21h30	de 19h00 à 21h30
Lieu :	Salle paroissiale 3, rue du Parc Saint-Paul-de-la-Croix	Salle des loisirs 290, rue Sirois Saint-Épiphanie



INNERGEX

24718-11

6



Séances publiques d'information et de consultation

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que nous vous invitons à une séance d'information et de consultation sur le projet éolien communautaire Viger-Denonville, prévu à Saint-Épiphane et Saint-Paul-de-la-Croix. Cette séance, sous forme de **portes ouvertes**, sera l'occasion pour nous de vous transmettre de l'information et d'échanger avec vous sur le projet. Le personnel d'Innergex sera également sur place pour répondre à vos questions.

Afin de permettre à tous de participer à cette activité, trois soirées portes ouvertes se tiendront selon les coordonnées suivantes :

Date :	Mardi 8 novembre 2011	Mercredi 9 novembre 2011	Jeudi 10 novembre
Heure :	de 19h00 à 21h30	de 19h00 à 21h30	de 19 à 21h30
Lieu :	Salle paroissiale 3, rue du Parc Saint-Paul-de-la-Croix	Salle des loisirs 290, rue Sirois Saint-Épiphane	Hôtel Universel Salle congrès B 311, boul. de l'Hôtel-de-Ville Rivière-du-Loup

Le conseil de la MRC de Rivière-du-Loup

BIENVENUE

Projet éolien
communautaire
Viger-Denonville

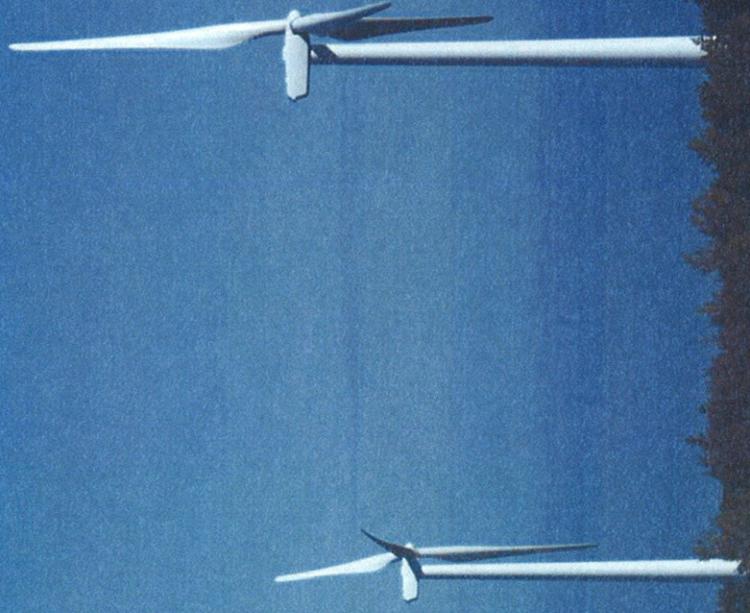


INNERGEX

INFORMATION GÉNÉRALE

Cette séance d'information publique fait partie d'une troisième tournée de consultations s'adressant à la communauté concernée par le projet éolien communautaire.

À cette étape, nous souhaitons vous transmettre la principale information. Nous voulons aussi connaître vos préoccupations et répondre à vos questions.



PROJET ÉOLIEN COMMUNAUTAIRE VIGER-DENONVILLE

- Projet retenu par Hydro-Québec Distribution dans le cadre d'un appel d'offres
- 12 éoliennes en terres privées
- Situé à Saint-Paul-de-la-Croix et Saint-Épiphane
- 24,6 mégawatts ≈ de l'électricité pour 4 000 résidences
- Projet éolien communautaire issu d'un partenariat de la MRC de Rivière-du-Loup (50 %) et Innergex énergie renouvelable (50 %).

Plus d'informations sur www.eolienvigerdenonville.com



LES PARTENAIRES DU PROJET



La **MRC de Rivière-du-Loup** est partenaire du projet Viger-Denonville à hauteur de 50 %. L'expérience de la MRC en lien avec le développement éolien et l'aménagement du territoire est mise à profit dans ce projet. La MRC joue également un rôle central au plan de l'acceptabilité sociale du projet.



INNERGEX

Fondée en 1990 **Innergex énergie renouvelable inc.** est une entreprise québécoise qui est promoteur, propriétaire et exploitant de centrales hydroélectriques, de parcs éoliens et d'installations d'énergie solaire photovoltaïque en Amérique du Nord. L'entreprise possède et exploite 20 centrales hydro-électriques au fil de l'eau et 3 parcs éoliens localisés en Gaspésie (Baie-des-Sables, L'Anse-à-Valleau et Carleton). Innergex est partenaire du projet Viger-Denonville à hauteur de 50 %.

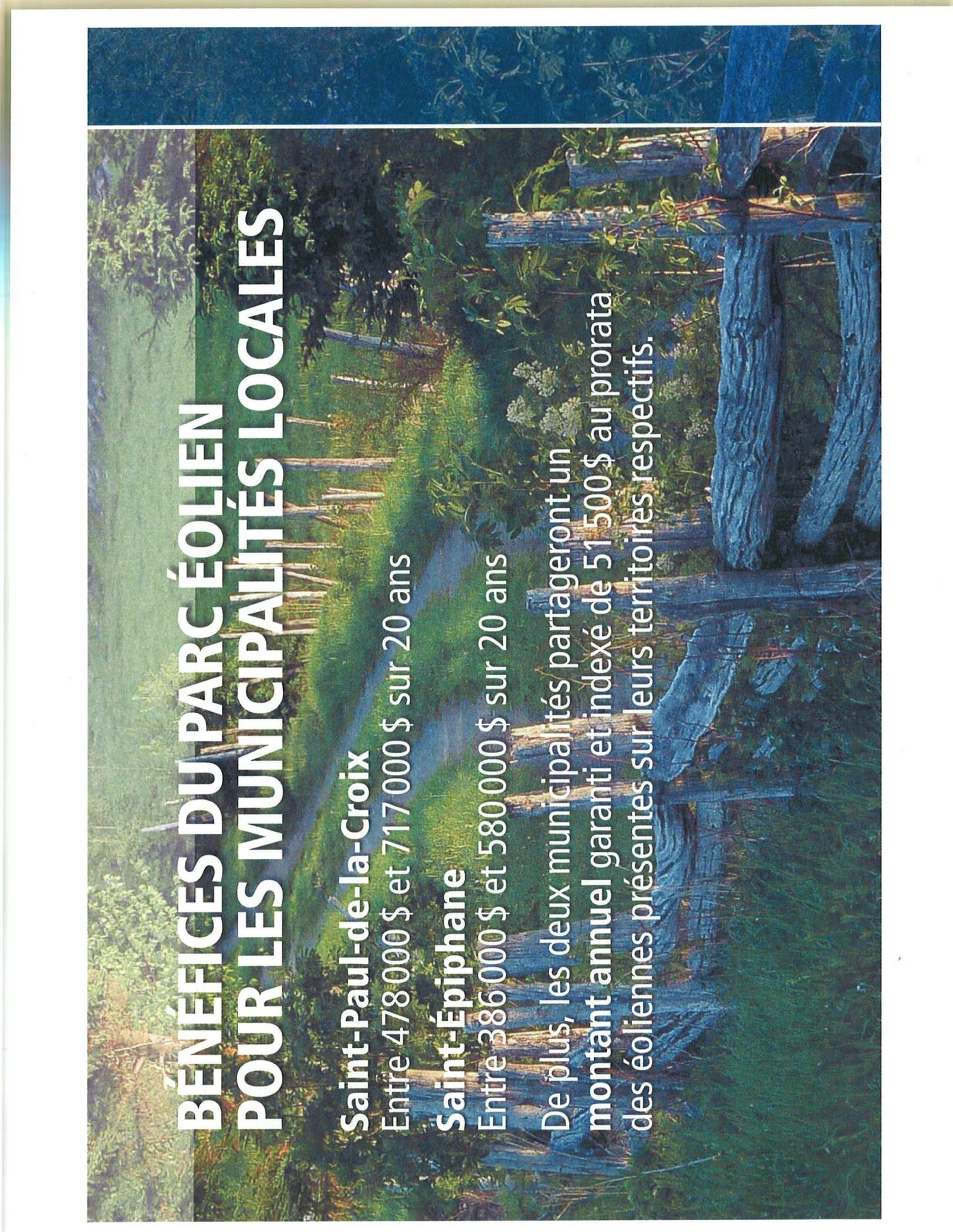
PARTICIPATION DE LA MRC

La MRC de Rivière-du-Loup participe à hauteur de 50 % dans le projet.

- Le financement de la part de la MRC dans la mise de fonds a nécessité l'adoption d'un règlement d'emprunt pour un montant de 12 650 000 \$.
- Le remboursement de l'emprunt se fera à même les revenus du parc éolien (pas de nouvelles quotes parts).
- Les bénéfices nets du parc seront répartis entre les 12 municipalités participantes, selon un niveau de participation variable qui tient compte notamment du degré de dévitalisation des communautés et du choix exprimé par celles-ci.

PARTS PAR MUNICIPALITÉ LOCALE

Municipalités	% Parts	% RFU	Parts / RFU
Cacouna	3,59%	5,91%	60%
L'Isle-Verte	9,20%	3,87%	237%
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	0,00%	1,14%	0%
Notre-Dame-du-Portage	5,38%	6,67%	81%
Rivière-du-Loup	50,83%	58,10%	87%
Saint-Antonin	7,60%	9,42%	81%
Saint-Arsène	2,45%	3,04%	81%
Saint-Cyprien	4,36%	2,28%	191%
Saint-Épiphane	3,03%	1,49%	203%
Saint-François-Xavier-de-Viger	1,78%	0,60%	297%
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	6,37%	4,04%	158%
Saint-Modeste	2,25%	2,79%	81%
Saint-Paul-de-la-Croix	3,16%	0,65%	486%
MRC de Rivière-du-Loup	100,00%	100,00%	100%

A scenic landscape featuring a river flowing through a lush green area. In the foreground, there is a rustic wooden fence made of vertical posts and horizontal rails. The background shows a dense forest of trees under a bright sky.

BÉNÉFICES DU PARC ÉOLIEN POUR LES MUNICIPALITÉS LOCALES

Saint-Paul-de-la-Croix

Entre 478 000 \$ et 717 000 \$ sur 20 ans

Saint-Épiphane

Entre 386 000 \$ et 580 000 \$ sur 20 ans

De plus, les deux municipalités partageront un montant annuel garanti et indexé de 51 500 \$ au prorata des éoliennes présentes sur leurs territoires respectifs.

UN RÔLE ACTIF POUR LA MRC

Les élus de la MRC s'engagent à réaliser le meilleur projet possible :

- rentable pour la communauté ;
- exemplaire au niveau environnemental et paysager ;
- respectant la réglementation locale et régionale ;
- construit dans le respect des propriétaires fonciers.

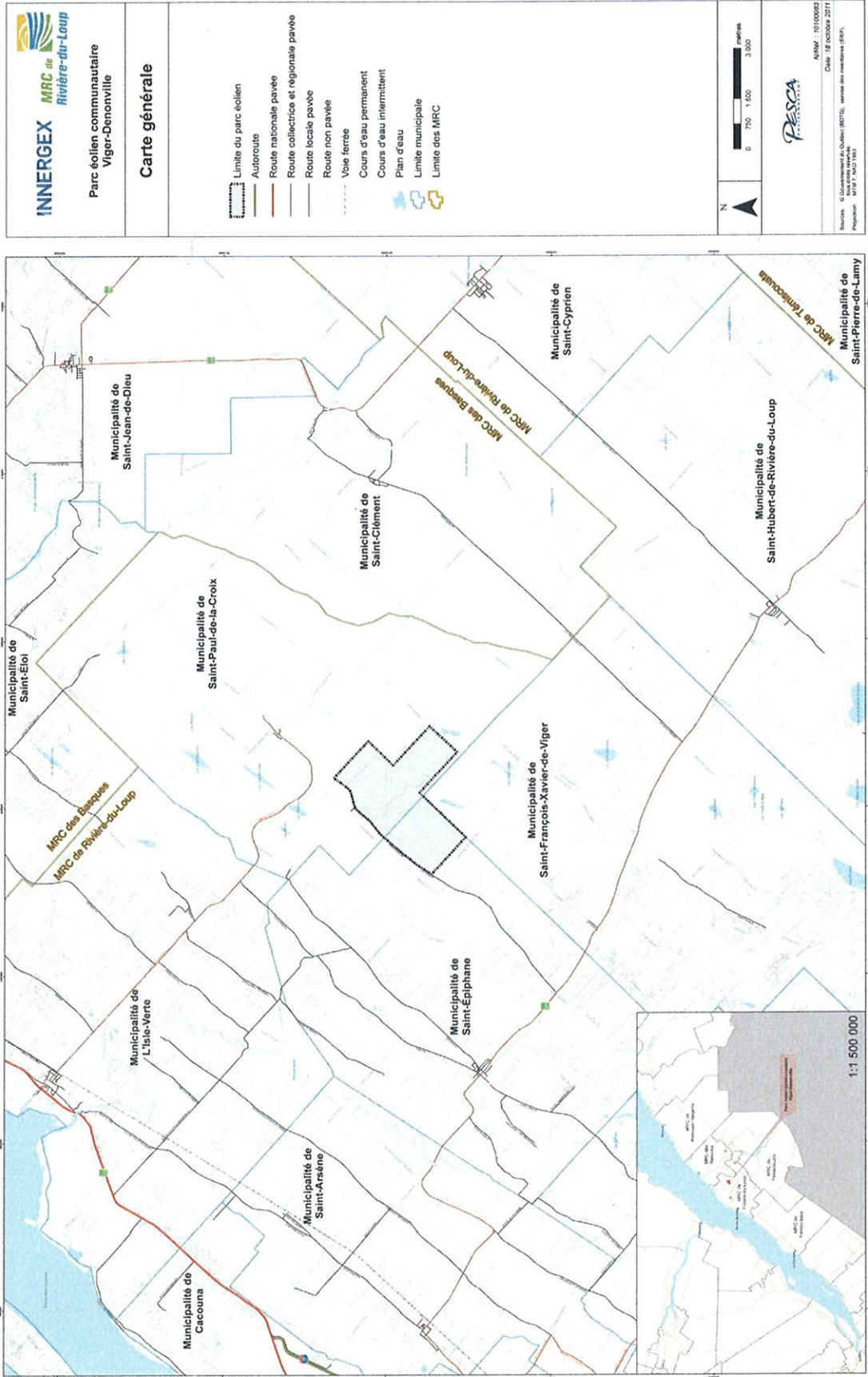
Les compétences de la MRC en aménagement du territoire permettront la réalisation d'un projet adapté à la réalité du milieu.



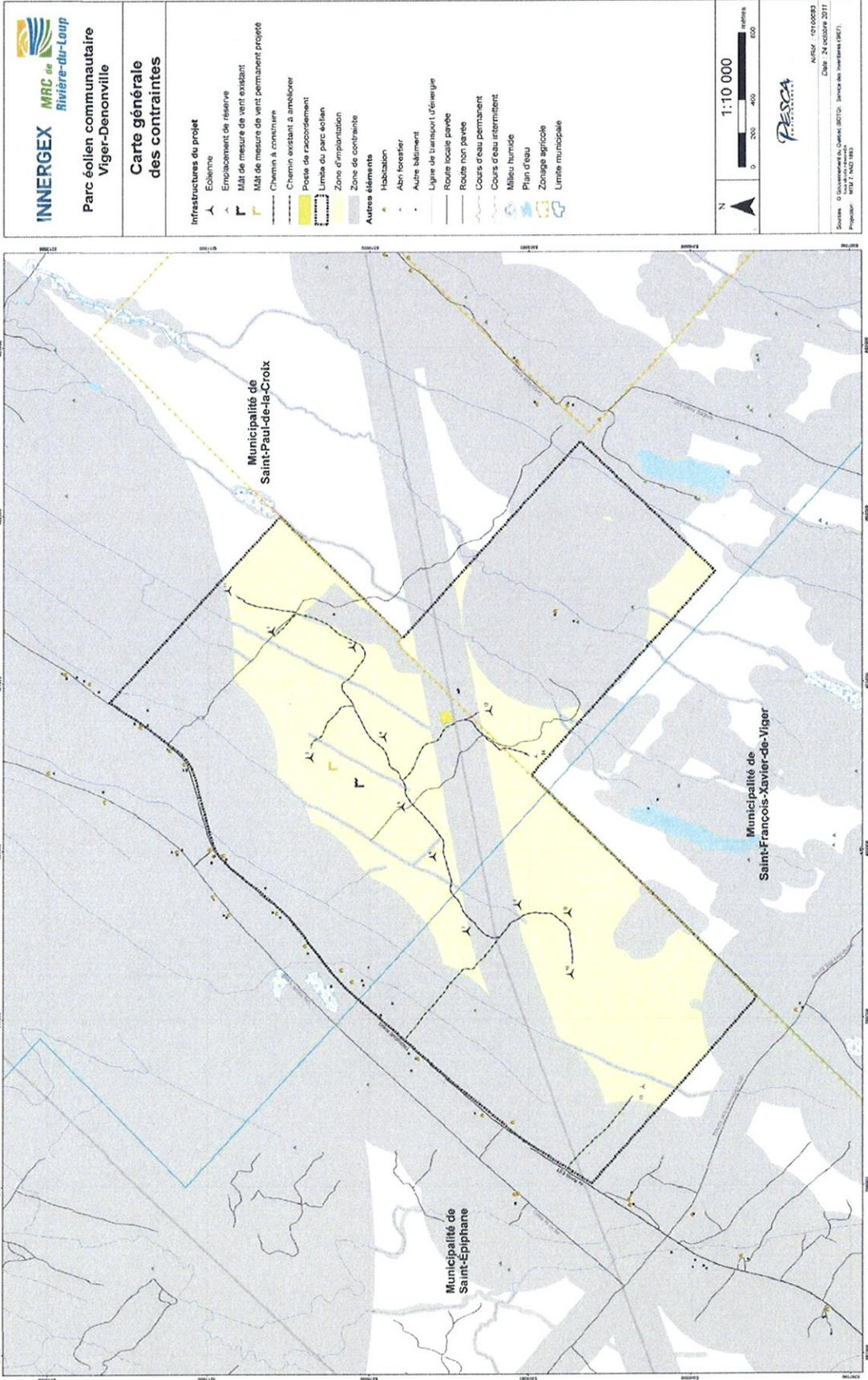
ÉCHÉANCIER DU PROJET

- Séance d'information et consultation publique 26 avril 2010
- Soumission du projet 6 juillet 2010
- Annonce du projet retenu par HQ 20 décembre 2010
- Début de l'étude d'impact environnementale mars 2011
- Séances d'information et consultation publiques 11 et 12 mai 2011
- Validation de la configuration du projet sur le terrain Automne 2011
- Séances d'information et consultation publiques 8, 9 et 10 novembre 2011
- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) si requis printemps 2012
- Certificat d'autorisation du MDDEP printemps 2013
- Début des travaux printemps 2013
- Mise en service du parc éolien décembre 2013

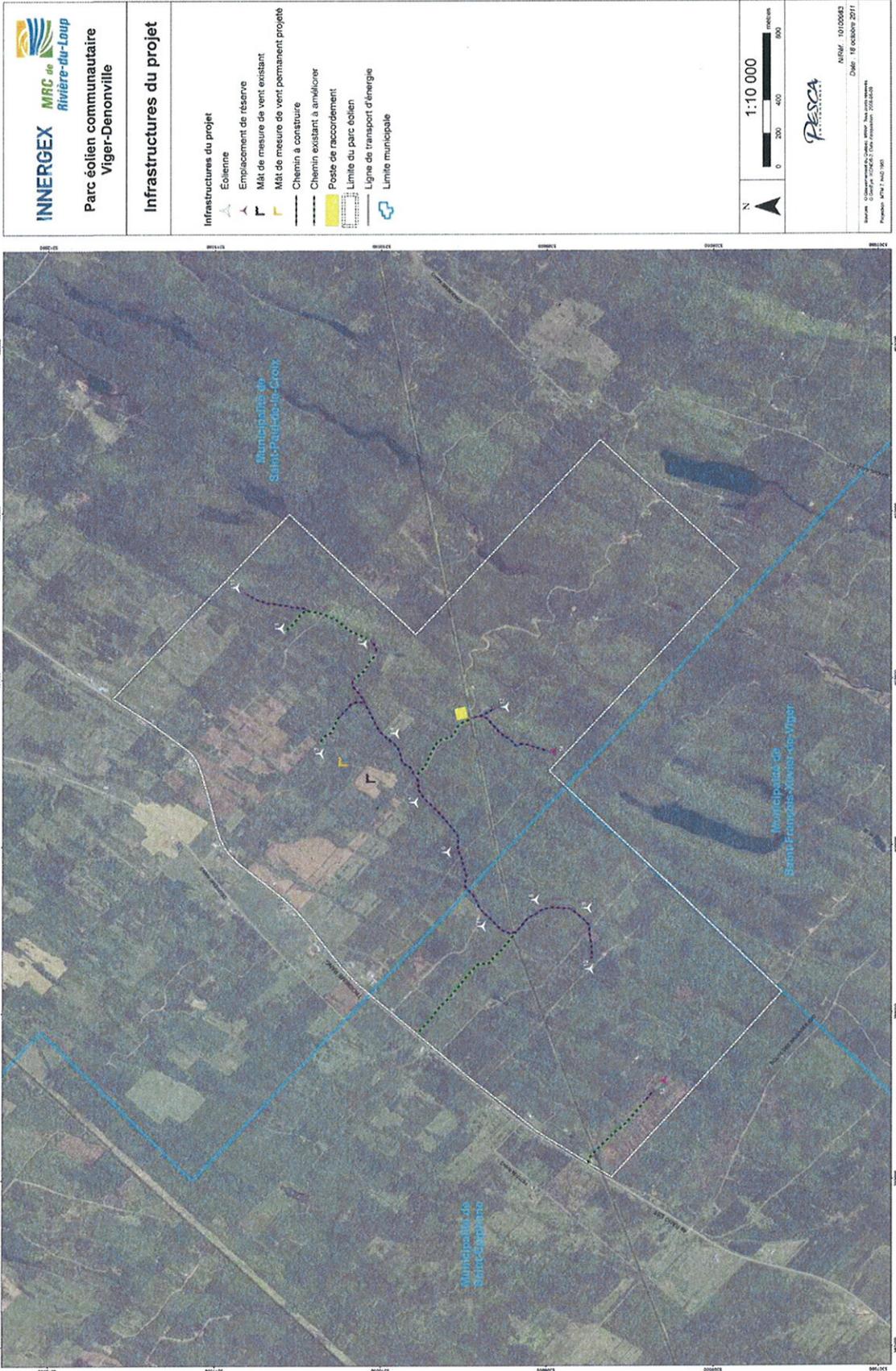
LOCALISATION DU PROJET



ZONE D'IMPLANTATION DU PROJET



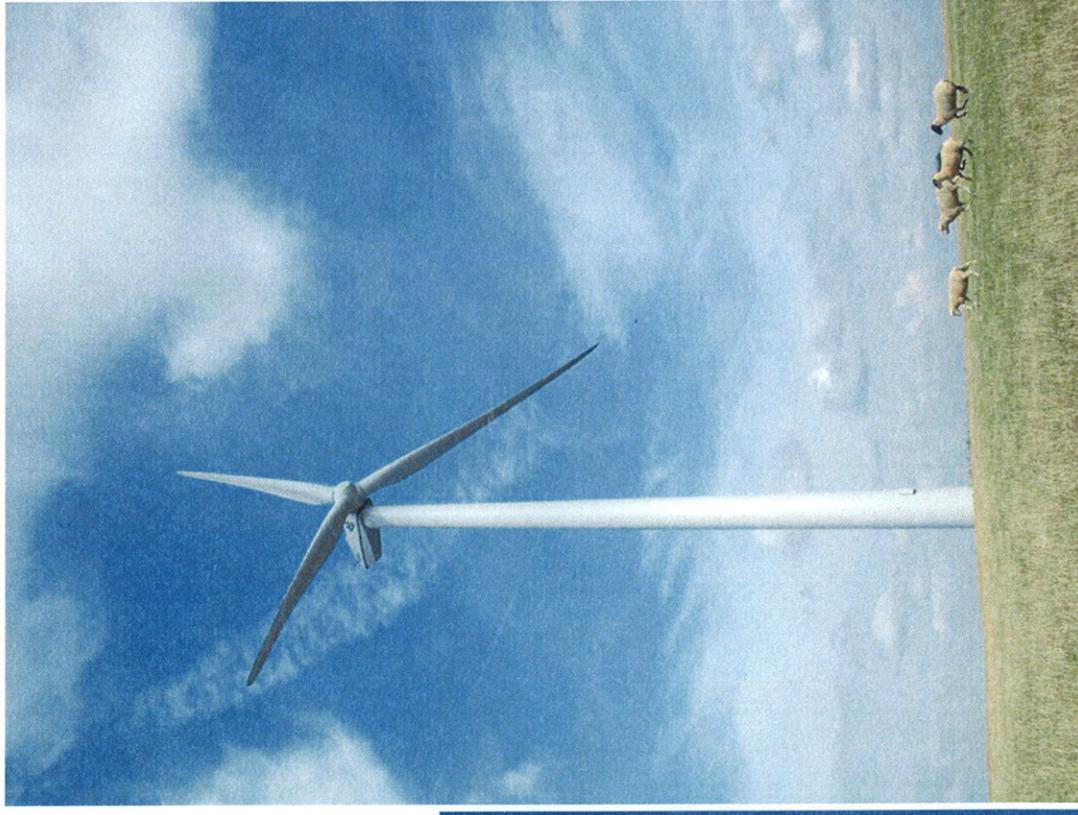
ÉOLIENNES ET CHEMINS D'ACCÈS



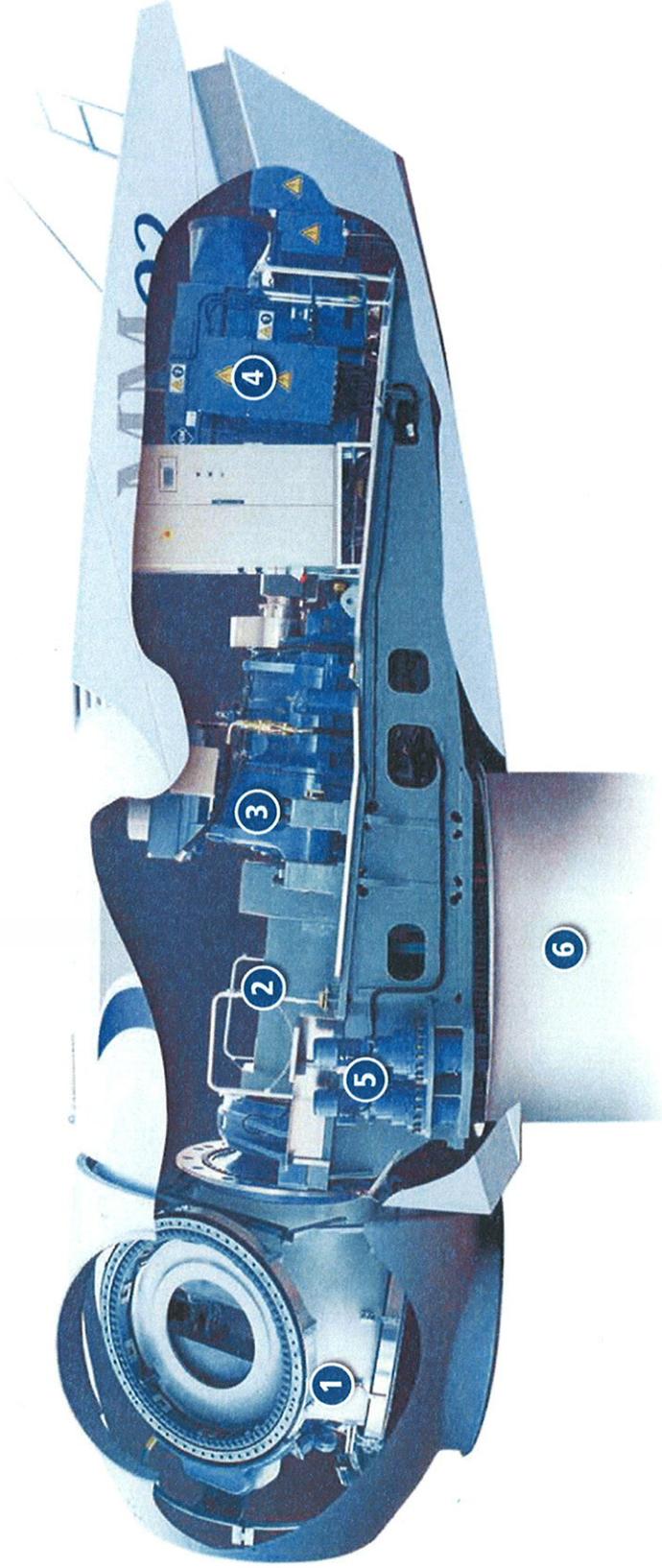
ÉOLIENNE DE 2,05 MW

Caractéristiques

- Hauteur de la tour : 100 mètres
- Diamètre du rotor : 92,5 mètres
- Nombre de tours/minute : 8 à 15



ÉOLIENNE REPOWER MM92



- ① Moyeu du rotor
- ② Arbre principal
- ③ Boîte d'engrenage
- ④ Générateur
- ⑤ Moteurs d'orientation
- ⑥ Tour

Image de l'éolienne : une gracieuseté de REpower